

CBI : Résultats consolidés préliminaires de l'exercice 2023-2024

- **Les résultats reflètent la poursuite du développement à long terme des 3 activités dans la blockchain: Jeux vidéo, Métaverse et Investissements**
- **Cette stratégie à long terme est confortée par l'investissement en mai 2024 de € 12,5 millions du Groupe japonais Colopl pour 12,5% du capital**
- **Colopl, développeur de jeux vidéo, a aussi confié à CBI les droits exclusifs sur le jeu Brilliantcrypto pour l'Europe et l'Amérique du Sud, ce jeu ayant déjà généré des revenus de plus US\$ 200 millions au Japon**

CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES (« CBI », Euronext Growth Paris : FR0014007LW0 – ALCBI) annonce ses résultats consolidés préliminaires pour l'exercice 2023-2024. L'exercice d'une durée de 12 mois s'est terminé le 31 mars 2024 et les résultats en cours d'audit ont été examinés par le Conseil d'administration ce 4 août 2024. Les procédures d'audit des états financiers consolidés sont en cours de finalisation. Les rapports des Commissaires aux comptes seront publiés en septembre 2024 après vérification des notes annexes aux états financiers et des informations figurant dans le rapport financier annuel. Les chiffres figurant dans les tableaux de ce communiqué font l'objet d'arrondis en milliers d'euros.

Les comptes consolidés préliminaires au 31 mars 2024 sont établis conformément aux principes comptables et normes IFRS. Ils intègrent notamment les activités des sociétés d'exploitation Crypto Blockchain Industries, SA, OP Productions, LLC et Free Reign East, LLC du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Compte tenu de l'investissement de 12,5 millions d'euros réalisé par le Groupe japonais Colopl et la réception par CBI de l'intégralité des fonds le 30 mai 2024, le bilan au 31 mars 2024 est présenté sur une base proforma, à savoir en supposant la réalisation définitive au 31 mars 2024 de toutes les opérations prévues dans le cadre de cet investissement.

Frédéric Chesnais, Président-Directeur Général et principal actionnaire de CBI, a déclaré : « *Nous sommes sur un plan de développement à long terme, avec 3 activités essentielles dans le domaine de la blockchain : les jeux vidéo, le métaverse « AlphaVerse » et les investissements. L'entrée en mai 2024 de Colopl, groupe japonais de premier plan dans la blockchain, nous apporte non seulement des ressources financières et une validation stratégique immédiates, mais aussi un catalyseur de croissance à court terme avec les droits sur le jeu Brilliantcrypto pour l'Europe et l'Amérique du Sud pour toutes les plateformes. Ce jeu a généré plus de \$200 millions de revenus au Japon et je suis convaincu de son potentiel de performance pour notre société.* »

Chiffres-clés préliminaires consolidés proforma

IFRS, en milliers d'euros et %	31 mars 2024		31 mars 2023	
Chiffre d'affaires	4 081	100,0%	5 305	100,0%
Résultat opérationnel	157	3,9%	1 496	28,2%

IFRS, en milliers d'euros	31 mars 2024	31 mars 2023
Liquidités	12 735	451
Capitaux propres part du Groupe	26 336	21 495

- L'évolution du chiffre d'affaires reflète globalement l'évolution du marché des cryptos sur la période. Le jeu Brilliantcrypto n'a pas contribué au chiffre d'affaires de l'exercice 2023-2024 et montera en puissance à compter du mois de septembre 2024
- Résultat opérationnel profitable, après prise en compte d'une augmentation importante des frais de développement compte tenu des nouvelles fonctionnalités introduites
- Niveau de trésorerie très élevé en proforma compte tenu de l'investissement de Colopl

Investissement de 12,5 millions d'euros par le Groupe Japonais Colopl pour 12,5% du capital des CBI et octroi à CBI des droits exclusifs du jeu Brilliantcrypto pour l'Europe et l'Amérique du Sud, pour toutes plateformes. Cet investissement valide la stratégie de développement de CBI.

COLOPL est une société japonaise, éditeur de jeux vidéo pour smartphones et PC, cotée à la bourse de Tokyo avec une capitalisation boursière de plus de 450 millions d'euros à ce jour. COLOPL a investi 12,5 millions d'euros dans CBI via l'acquisition d'actions ordinaires au prix unitaire de €0,3486, lui donnant 12,5% du capital de CBI.

Brilliantcrypto, Inc., filiale de COLOPL, a lancé le jeu Brilliantcrypto le 17 juin 2024. Les joueurs y incarnent des mineurs à la recherche de pierres précieuses, pierres dont la valeur dans le monde numérique est garantie par le "gameplay" des joueurs, sous l'appellation "Proof of Gaming".

CBI a les droits sur l'Europe et l'Amérique du Sud, pour une durée de 3 ans, avec un partage 50/50 des ventes sur ce territoire et CBI a consenti un minimum garanti de 5 millions d'euros en faveur de Brilliantcrypto, Inc.

Ce jeu a déjà généré des revenus de plus US\$ 200 millions au Japon.

Objectifs de CBI pour l'exercice 2024-2025

CBI offre une approche globale d'investissement couvrant les principaux aspects de la blockchain:

- Les **Jeux vidéo 3.0**, par exemple l'édition de jeux 3.0 tels que Brilliantcrypto ou les jeux vidéo détenus par les filiales OP Productions et Free Reign East;
- Le **Metaverse 3.0** commercialisé sous le nom "AlphaVerse"; AlphaVerse fonctionne avec les principales crypto monnaies et les jetons de CBI (le jeton \$CRY5 et le jeton \$FAV), ainsi que les devises classiques ;
- Les **Investissements 3.0** dans le domaine de la blockchain (sociétés ou crypto-monnaies).

Les **objectifs de CBI pour l'année fiscale 2024-2025**, qui couvre la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025, sont de développer les 3 activités du Groupe CBI, avec pour objectifs d'établir ses positions sur les différents marchés et à faire croître la communauté et le nombre d'utilisateurs :

- Montée en puissance du jeu Brilliantcrypto en Europe et Amérique du Sud compte tenu des résultats avérés au Japon ;
- Développement de la communauté AlphaVerse, en particulier sur l'Europe et l'Amérique du Sud;
- Développement de la communauté Football at AlphaVerse sur ces mêmes territoires;
- Tests d'ouverture d'un autre univers, la priorité étant donnée à Horyou AlphaVerse.

Ces objectifs opérationnels sont couplés avec un objectif financier global qui est d'améliorer la rentabilité du Groupe CBI pour 2024-2025 par rapport à l'exercice précédent.

AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les autres faits marquants de la période sont les suivants :

- **Listing du jeton \$FAV sur la plateforme centralisée Chiliz Exchange.** Le jeton \$FAV est également disponible sur la plateforme décentralisée PancakeSwap ;
- **Conclusion de nouveaux contrats de partenariat avec des clubs de football,** et notamment Real Betis, Real Sociedad, São Paulo FC ou Bologna ;
- **Accords avec Africarare :** CBI a conclu le 19 septembre 2023 un premier accord avec Africarare sur la vente pour \$1 mln de terrains et de jetons \$FAV pour \$155K, avec un accord réciproque sur des terrains Africarare ; les tokens n'ont pas encore été livrés et n'ont pas d'incidence en compte de résultat;
- **Accord d'échange de jetons avec DEGA LABS.** Deux accords ont été signés, le premier prévoyant un échange de 375 000 000 jetons \$DEGA évalués à 250K USD en contrepartie de 1 500 000 unités de jetons \$CRYS, le second prévoyant l'échange de 523 880 597 jetons \$DEGA contre 2 095 522 jetons \$FAV. Ces accords sont en cours de renégociation et n'ont aucune incidence sur l'exercice ;
- **Le jeton \$CRYS émis par CBI est listé sur l'échange décentralisé PancakeSwap** depuis le trimestre clos le 31 décembre 2023. La cotation sur la plateforme d'échange PancakeSwap a eu lieu par cotation directe d'une première série de jetons \$CRYS sur l'échange. La première cotation a eu lieu le 21 novembre 2023. Le prix initial était de 0,50 \$ par jeton \$CRYS ;
- **Collaboration avec Ready Player Me** visant à intégrer le système d'avatars et d'objets numériques de Ready Player Me dans le monde numérique AlphaVerse, offrant ainsi une expérience immersive élargie ;
- En mars 2024, **les BSA émis en 2023 et non exercés sont venus à expiration.**
- **Attribution gratuite de BSA A et de BSA B à tous les actionnaires, au prorata de leur participation au capital.** Ces BSA ont été alloués gratuitement en février 2024 et permettent d'acquérir des actions nouvelles CBI. Les BSA A permettent d'acquérir les actions au prix unitaire de 0,40€ jusqu'au 30 septembre 2024 (la date d'expiration initiale du 30 juin 2024 a été prorogée), et les BSA B permettent d'acquérir les actions au prix unitaire de 0,60€ jusqu'au 31 mars 2025. La dilution de chaque tranche de BSA est de l'ordre de 2% du capital.
- **Signature avec effet 1^{er} août 2024 d'un accord de licence sur les propriétés « émoji »** pour le développement d'un jeu sur la blockchain.

RESULTATS DETAILLES DE L'EXERCICE 2023/2024 CLOS LE 31 MARS 2024

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PRÉLIMINAIRE

IFRS, en milliers d'euros et en % du CA	31 mars 2024		31 mars 2023	
Chiffre d'affaires	4 081	100,0%	5 305	100,0%
Coût des produits vendus	-1 098	-26,9%	-5	-0,1%
MARGE BRUTE	2 983	73,1%	5 300	99,9%
Frais de recherche et de développement	-1 043	-25,6%	-566	-10,7%
Frais de marketing et de vente	-1 157	-28,4%	-1 545	-29,1%
Frais généraux et administratifs	-1 622	-39,8%	-1 335	-25,2%
Autres produits (charges) d'exploitation	0	0,0%	923	17,4%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	-840	-20,6%	2 777	52,4%
Autres produits (charges)	997	24,4%	-1 282	-24,2%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	157	3,9%	1 496	28,2%
Coût de l'endettement	-273	-6,7%	-150	-2,8%
Autres produits (charges) financiers	-419	-10,3%	-59	-1,1%
Impôts sur les bénéfices	106	2,6%	0	0,0%
RÉSULTAT NET	-429	-10,5%	1 287	24,3%
Intérêts minoritaires	-46	-1,1%	-16	-0,3%
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	-475	-11,6%	1 272	24,0%



Chiffre d'affaires consolidé préliminaire

Au 31 mars 2024, CBI réalise un chiffre d'affaires consolidé préliminaire de 4 081K€, provenant principalement de ventes de NFTs, de tokens et de licences ainsi que des jeux en ligne gérés par les filiales OP Productions et Free Reign East.

L'évolution du chiffre d'affaires reflète globalement l'évolution du marché des cryptos sur la période. Le jeu Brilliantcrypto n'a pas contribué au chiffre d'affaires de l'exercice 2023-2024 et montera en puissance à compter du mois de septembre 2024.

Résultats consolidés préliminaires

La marge brute consolidée préliminaire s'établit à 73,1% du chiffre d'affaires pour la période. La variation sur la période s'explique par la variation du mix-produits entre les deux exercices.

Les frais de recherche et développement consolidés préliminaires comprennent l'exploitation et le développement des jeux vidéo et du métaverse. Leur évolution dépend du niveau des nouvelles fonctionnalités développées. Les jeux vidéo classiques sont entièrement amortis, et il n'y a pas de dépréciation supplémentaire. Concernant le métaverse, la valeur des droits de propriété intellectuelle est inscrite à l'actif du bilan et n'a pas donné lieu à amortissement au 31 mars 2024, cet amortissement débutant à l'ouverture du métaverse, soit sur l'exercice 2024-2025.

Les frais de marketing et de vente consolidés préliminaires comprennent la publicité, principalement au travers du lancement de campagnes en ligne.

Les frais généraux et administratifs consolidés préliminaires pour la période reflètent essentiellement les frais de management, ainsi que les frais généraux liés à la cotation des actions de la société sur le marché Euronext Growth Paris.

Les autres produits d'exploitation comprenaient un rachat de contrat sur l'exercice précédent, élément non récurrent.

Le Résultat Opérationnel Courant s'établit à -840K€ en 2024 contre 2 777K€ en 2023.

Le portefeuille de crypto-devises a connu une progression forte sur la période.

Le Résultat Opérationnel s'établit à +157K€ en 2024 contre 1 496K€ en 2023.

Les charges financières consolidées préliminaires reflètent les intérêts sur les avances de Ker Ventures et les retraitements IFRS16 sur les loyers. Les produits financiers consolidés préliminaires reflètent essentiellement les plus-values réalisées par le prestataire de services d'investissement TSAF dans le cadre du contrat de liquidité de l'action CBI.

Il n'y a pas d'impôt sur les sociétés payable pour la période. Le solde positif d'impôt correspond à un remboursement de Crédit d'Impôt Innovation.

Ainsi, le résultat net comptable s'établit à -475K€ en 2024 contre +1 272K€ en 2023.

BILAN CONSOLIDE PROFORMA PRÉLIMINAIRE

Retraitement Proforma

Le bilan consolidé préliminaire au 31 mars 2024 de CBI est présenté ci-dessous sur une base proforma.

Il intègre l'investissement de €12,5 millions de la société japonaise Colopl, Inc. dans CBI, réalisé en mai 2024 et annoncé le 7 juin 2024. En conséquence, les disponibilités et les capitaux propres consolidés au 31 mars 2024 ont été augmentés d'un montant de €12,5 millions.

Aucune autre modification n'a été enregistrée par rapport au bilan consolidé au 31 mars 2024.

ACTIF	31 mars 2024	31 mars 2024	31 mars 2023
En milliers d'euros	Proforma		
Actifs incorporels	15 494,2	15 494,2	13 164,9
Actifs corporels	19,3	19,3	15,1
Retraitements contrats de location (IFRS 16)	1 710,1	1 710,1	1 973,1
Actifs financiers	4 127,5	4 127,5	9 107,5
ACTIF À LONG TERME	21 351,1	21 351,1	24 260,6
Portefeuille de crypto-devises et Inventaire de crypto-devises et NFTs	2 767,6	2 767,6	2 407,0
Comptes clients	1 134,5	1 134,5	935,7
Autres actifs courants	2 631,5	2 631,5	301,8
Liquidités	12 734,7	234,7	450,9
ACTIF À COURT TERME	19 268,3	6 768,3	4 095,4
TOTAL DE L'ACTIF	40 619,4	28 119,4	28 356,0

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31 mars 2024	31 mars 2024	31 mars 2023
En milliers d'euros	Proforma		
Capital social, primes et réserves consolidées	28 654,9	25 070,6	25 070,4
Primes et réserves	- 1 843,8	- 10 759,5	- 4 847,1
Bénéfice (perte) net Part du Groupe	- 475,1	- 475,1	1 271,5
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	26 336,0	13 836,0	21 494,8
Intérêts minoritaires	258,4	258,4	211,4
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	26 594,4	14 094,4	21 706,2
Prêt d'actionnaires	6 680,7	6 680,7	2 332,7
Passif financier à long terme (IFRS16)	1 521,0	1 521,0	1 771,9
Provisions pour risques and charges	172,4	172,4	0,0
Obligations à long-terme non courantes	3 296,7	3 296,7	0,0
PASSIF À LONG TERME	11 670,8	11 670,8	4 104,6
Comptes fournisseurs	1 816,0	1 816,0	2 285,6
Autres dettes	250,9	250,9	243,6
Autres passifs	287,3	287,3	15,9
PASSIF À COURT TERME	2 354,2	2 354,2	2 545,1
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	40 619,4	28 119,4	28 355,9

Actifs incorporels consolidés préliminaires

Les montants investis dans le développement des jeux et du métaverse sont capitalisés puis amortis à compter de leur mise en service. Ainsi, concernant le métaverse, la valeur des droits de propriété intellectuelle est inscrite à l'actif du bilan et n'a pas donné lieu à amortissement au 31 mars 2024 car le metaverse n'est pas encore ouvert.

Actifs financiers consolidés préliminaires

Lorsqu'il est coté, le portefeuille d'actions et d'instruments financiers est évalué sur la base d'un cours moyen pondéré en fonction du volume calculé sur 6 mois (V-WAP). Les méthodes classiques de valorisation sont appliquées pour les titres non cotés.



Portefeuille de crypto devises consolidé préliminaire

Le stock de jetons est initialement comptabilisé sur la base du prix d'acquisition. A la date de clôture de l'exercice comptable, chaque cryptomonnaie est ensuite valorisée sur la base du cours de clôture afin de tenir compte de la valeur de chaque cryptomonnaie et du portefeuille global. Si le prix de revient d'une cryptomonnaie est supérieur à sa valeur de marché, une dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat.

Au 31 mars 2024, l'inventaire du portefeuille figure dans le tableau ci-dessous.

Cet inventaire ne comprend pas les jetons qui restent à distribuer aux tiers. Par ailleurs, 15 millions de tokens \$CHAIN ont été rétrocédés à Chain Games après la clôture dans le cadre d'un nouvel accord.

Jeton	Jetons #	Prix de marché/Unité US\$	Prix de marché/Total US\$	Prix de marché Euro	Prix de Revient Euro	Dot/Amt Provision Euro	Valeur Nette Euro
	A	B	A*B	C = A*B en euros 1,0811	D	E = C - D (IF < 0)	D+E
Jetons créés par des sociétés tierces							
ATRI	30326489,00	\$0,00	\$0,00	- €	- €	- €	- €
BNB	1,86	\$606,91	\$1 126,30	1 041,81 €	- 2 605,03 €	3 646,84 €	1 041,81 €
BTC	0,06	\$71 333,65	\$4 042,55	3 739,29 €	- 312 678,41 €	316 417,70 €	3 739,29 €
BSC-USDT	4 077,02	\$1,00	\$4 077,02	3 771,18 €	- 1 031,78 €	4 802,96 €	3 771,18 €
BUSD	36,57	\$1,00	\$36,57	33,83 €	- 34,62 €	0,79 €	33,83 €
CHAIN GAMES	54 095 429,00	\$0,02	\$1 086 777,17	1 005 251,29 €	- 361 037,87 €	644 213,42 €	1 005 251,29 €
CHZ	0,00	\$0,15	\$0,00	- €	- 18 445,15 €	18 445,15 €	- €
COPI	20 196 709,00	\$0,08	\$1 712 882,89	1 584 388,95 €	- 802 385,46 €	782 003,49 €	1 584 388,95 €
ETH	36,08	\$3 647,86	\$131 606,07	121 733,49 €	- 61 390,96 €	60 342,53 €	121 733,49 €
KTG	26 500 000,00	\$0,00	\$0,00	- €	- 0,94 €	0,94 €	- €
MATIC	567,21	\$1,00	\$569,14	526,44 €	- 285,75 €	240,69 €	526,44 €
USDC	297,97	\$1,00	\$297,97	275,61 €	- 294,52 €	18,91 €	275,61 €
USDT	48 131,57	\$1,00	\$48 131,57	44 520,93 €	- 46 684,84 €	2 163,91 €	44 520,93 €
WETH	0,29	\$3 641,19	\$1 063,54	983,76 €	- 52,94 €	930,82 €	983,76 €
XAVE	3 250 000 001,00	\$0,00	\$240 532,50	222 488,67 €	- 1,01 €	- €	1,01 €
Total			\$ 3 231 143,29	2 988 755,24 €	937 408,54 €	1 828 859,98 €	2 766 268,52 €
Jetons créés par CBI							
CRYS	489 560 468,00	\$0,00	\$0,00	- €	- 493,76 €	- €	493,76 €
FAV	10 467 796 827,02	\$0,02	\$234 269 292,99	216 695 303,85 €	- 200,00 €	- €	200,00 €
LIGHTS	6 520 000 000,00	\$0,00	\$0,00	- €	- 652,00 €	- €	652,00 €
Total			\$234 269 292,99	216 695 303,85 €	1 345,76 €	- €	1 345,76 €
TOTAL			\$237 500 436,28	219 684 059,09 €	938 754,30 €	1 828 859,98 €	2 767 614,28 €

Comptes clients consolidés préliminaires

Les comptes clients consolidés préliminaires correspondent principalement aux créances clients résultant d'échange de jetons.

Disponibilités consolidées proforma préliminaires

Les disponibilités correspondent au solde bancaire au 31 mars 2024 augmenté de 12,5M€ correspondant à l'investissement de Colopl.

Prêts d'actionnaires consolidés préliminaires

Les prêts d'actionnaires consolidés correspondent aux différents apports faits notamment par les sociétés Ker Ventures SARL et Ker Ventures LLC.

Obligations à long-terme consolidées préliminaires

La norme IFRS 16 (retraitement des contrats de location) a été appliquée et a donné lieu à la constatation d'actifs à hauteur de 1 710,1K€ et d'une dette de 1 771,9K€ (dont 1 521,0 K€ à long terme et le solde à court terme).

Les obligations à long terme représentent les engagements de la société envers les clubs de football avec lesquels elle a signé des minimums garantis, payables sous certaines conditions. Les échéances sont échelonnées jusqu'en juin 2028 et les montants sont ajustés régulièrement en fonction de l'évolution des négociations avec les clubs.



Capitaux propres consolidés proforma préliminaires

Les capitaux propres consolidés préliminaires, part du Groupe, s'élèvent à 26 336,0 K€ au 31 mars 2024.

La variation des capitaux propres consolidés proforma préliminaires s'analyse comme suit :

En milliers d'euros

Capitaux propres au 31 mars 2023	21 494,8
Résultat net	- 475,1
Augmentation de capital	12 502,1
Imputation frais en PE	- 55,4
Résultat N-1 mis en réserve	-
Païement par action IFRS 2	151,6
Neutralisation des actions en auto contrôle (IFRS2)	- 151,6
Retraitement IAS 32	2 411,5
Ajustement provision	- 9 530,1
Variation des écarts de change	- 11,8
Capitaux propres au 31 mars 2024	26 336,0

Trésorerie nette / Passif financier consolidés proforma préliminaires

Au 31 mars 2024, proforma, le Groupe dispose de 12 734,7 K€ de disponibilités consolidées.

Nombre d'actions en circulation au 31 mars 2024

Au 31 mars 2024, il y a 250 705 948 actions émises et en circulation.

Au 31 mars 2024, les BSA émis en 2023 sont venus à échéance. Un solde de BSA 2023 a été exercé dans les derniers jours de l'exercice, donnant droit à l'émission de 548 actions supplémentaires. A la date de clôture, les fonds étaient en transit chez l'intermédiaire financier et les actions ont été créées en avril 2024.

Au 31 mars 2024, il y a 250 705 900 BSA A en circulation et 250 705 900 BSA B en circulation. 50 BSA A donnent le droit d'acheter 1 action nouvelle CBI à un prix d'achat unitaire de 0,40 euro jusqu'au 30 septembre 2024. 50 BSA B donnent le droit d'acheter 1 action nouvelle CBI à un prix d'achat unitaire de 0,60 euro jusqu'au 31 mars 2025.

L'exercice de la totalité des BSA A et des BSA B donnerait lieu à la création d'un maximum de 10 028 236 actions supplémentaires, soit un capital dilué de 260 734 732 actions.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'actionnariat au 31 mars 2024.

31 mars 2024	Actions émises		Base diluée (*)	
	#	%	#	%
Ker Ventures, SARL	216 914 777	86,5%	225 591 368	86,5%
Ker Ventures, LLC	3 979 665	1,6%	4 138 852	1,6%
Frédéric Chesnais	10 500 000	4,2%	10 920 000	4,2%
Total F. Chesnais	231 394 442	92,3%	240 650 220	92,3%
Actions d'auto-contrôle	442 399	0,2%	460 095	0,2%
Flottant	18 869 107	7,5%	19 624 417	7,5%
Total	250 705 948	100,0%	260 734 732	100,0%

* Compte tenu de l'exercice de BSA, comme expliqué ci-dessus

En mai 2024, Le Groupe Japonais Colopl, Inc. a acquis 35 852 574 actions CBI auprès de la société CBI. Les actions ainsi cédées ont été préalablement prêtées sans intérêt par Ker Ventures à CBI, et elles seront remboursées par CBI à Ker Ventures par l'émission d'un nombre identique d'actions nouvelles CBI.



La table ci-dessous présente l'actionnariat de CBI lorsque cette opération Colopl aura été réalisée dans son intégralité.

31 mars 2024 Proforma`	Actions émises		Base diluée (*)	
	#	%	#	%
Ker Ventures, SARL	216 914 777	75,7%	225 591 368	76,1%
Ker Ventures, LLC	3 979 665	1,4%	4 138 852	1,4%
Frédéric Chesnais	10 500 000	3,7%	10 920 000	3,7%
Total F. Chesnais	231 394 442	80,7%	240 650 220	81,1%
Colopl	35 852 574	12,5%	35 852 574	12,1%
Actions d'auto-contrôle	442 399	0,2%	460 095	0,2%
Flottant	18 869 107	6,6%	19 624 417	6,6%
Total	286 558 522	100,0%	296 587 306	100,0%

* Compte tenu de l'exercice de BSA, comme expliqué ci-dessus

Avertissement

La concrétisation des projets de la société CBI, ainsi que leur budget opérationnel et leur plan de financement, restent fondamentalement soumis à des incertitudes majeures, et la non-réalisation des hypothèses sous-jacentes peut avoir une incidence significative et défavorable sur la valeur des actifs et des passifs de la société CBI.

À propos de CBI

CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES (« CBI ») est une société française qui développe, opère et investit dans des jeux vidéo, applications professionnelles et projets sélectifs liés à la blockchain, aux Non-Fungible Tokens (« NFTs ») et aux crypto devises. Fondée par Frédéric Chesnais, entrepreneur reconnu de l'industrie du jeu vidéo et pionnier de la blockchain, CBI a l'ambition de développer et de valoriser un portefeuille d'activités blockchain couvrant différents secteurs (jeux vidéo, finance, logistique...) pour tirer parti de cette technologie, par une exploitation directe ou en partenariat. CBI a déjà réalisé plusieurs investissements et développe actuellement un monde virtuel (métaverse) AlphaVerse, basé sur la technologie blockchain. Les actions CBI sont cotées sur le groupe de cotation E2 (offre au public) sur le marché Euronext Growth. Plus d'information sur www.cbicorp.io.

Contacts

CBI

Frédéric CHESNAIS
PDG
fredchesnais@cbicorp.io
www.cbicorp.io

Listing Sponsor

Atout Capital
Rodolphe OSSOLA
rodolphe.ossola@atoutcapital.com